ATTRIBUTION D'EMPLACEMENTS COMMERÇANTS AMBULANTS
AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
VILLE DE LA SEYNE SUR MER

La Commune de la Seyne sur Mer souhaite procéder à l'attribution de 7 emplacements pour une activité de petite restauration (camion à pizza, food-truck).

Les emplacements serons attribués pour une durée de quatre 4 ans.

Les personnes intéressées par l'attribution de ces emplacements devront à partir du 31 janvier 2024 **retirer un dossier** de candidature auprès du Pôle Valorisation et Rayonnement de la Ville – Service Occupation du Domaine Public Commercial sis 4 rue Calmette et Guérin - 83500 La Seyne sur Mer.

Le dossier peut-être retiré du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h15.

☞ Il sera également téléchargeable sur le site de la ville : www.la-seyne.fr

La remise du dossier de candidature est fixée au : vendredi 16 février 2024 - 16h00.

Pour **un envoi postal, en recommandé avec accusé de réception**, l'adresse est la suivante :

MAIRIE DE LA SEYNE SUR MER
Pôle Valorisation et Rayonnement de la Ville
Direction de la Logistique et de la Planification
734 Avenue Estienne d'Orves - Zone Artisanale La Provençale
83507 LA SEYNE SUR MER

Mention obligatoire sur le recto de l'enveloppe :

Proposition pour l'attribution d'un emplacement ambulant – Autorisation d'occupation du domaine public sur la commune de la Seyne sur Mer – NE PAS OUVRIR.

Pour un **dépôt direct au service** contre remise d'un récépissé :

MAIRIE DE LA SEYNE SUR MER
Pôle Valorisation et Rayonnement de la Ville
Direction de la Logistique et de la Planification
734 Avenue Estienne d'Orves - Zone Artisanale La Provençale
83507 LA SEYNE SUR MER

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser au service gestionnaire par téléphone au 04.94.06.96.06 ou par mail à l'adresse suivante : laurence.feraud@la-seyne.fr